

Doublages Placostil® sur montants-1x Placo® Phonique BA 13-Stil® M 48-cm4 - 0,6 m -Double--2,5m- isolant 120-0,26Up -Brique isolante--

Description

Les doublages sur ossature métallique Placostil® sur montants sont constitués de plaques de plâtre Placo® vissées sur une ossature métallique autoportante et de panneaux de laine minérale. Outre leur fonction d'aménagement intérieur du mur maçonné, ils permettent de renforcer ses caractéristiques thermiques et acoustiques. Cette solution est constituée de plaque Placo® Phonique BA 13, à haute performance acoustique. Elle possède un cœur de plaque spécifique, de haute densité et amortissant, qui permet à la fois de réduire les bruits et de conserver les performances mécaniques de la plaque. La plaque Placo® Phonique BA 13 est facilement identifiable par son carton de couleur bleu et elle est classé A2-s1, d0.

Domaines d'emploi

Quel que soit l'état du mur, les doublages Placostil® sur montants s'adaptent à tous les types de locaux en neuf comme en rénovation : bâtiments d'habitation, établissements recevant du public (ERP), immeubles de grande hauteur (IGH), bureaux...

Performances

Type de solution	Type	Stil® M 48
Parement		1x Placo® Phonique BA 13
Isolation	Type d'isolant	Laine minérale
	Épaisseur d'isolant	120 mm
	Type de mur support	Brique isolante
	Résistance thermique du support	1,3 m ² .K/W
	Résistance thermique de l'isolant	3,75 m ² .K/W
	Coefficient Up	0,26
Ossature	Montant/Rail ou Cornière	Stil® M 48 et R 48
	Montant simple ou double	Double
	Entraxe ossature	0,60 m
	Hauteur limite	2,50 m

Justificatifs

Référence PV Resistance au feu : Estimation Placo®
DTA/DTU : DTU 25.41

Notes

Note générale: Au-delà de la hauteur maximum correspondant à l'ossature mise en oeuvre, utiliser une patte à scellement pour relier le mur support et l'ossature.

L'isolant pourra être de type laine de verre : GR 32 - 120 mm (Saint-Gobain Isover)

Plaque Placoplatre® BA 13 - Laine Isover GR 32 entre montants - Montants doubles entraxe 0,60 m - Hauteur 2,60 m.

Estimation Placo® sur la base des règles Th-U 2012.